

Québec, le 2 mars 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative au projet de Réseau électrique métropolitain

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des pétitions, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 9 février 2017 par la députée de la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques, madame Manon Massé, demandant de différer le mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et de mettre sur pied une commission parlementaire afin de démontrer, avant d'aller de l'avant avec le projet de Réseau électrique métropolitain (REM) de CDPQ Infra, que :

- l'investissement gouvernemental prévu vise à répondre à un besoin actuel du réseau de transport collectif et constitue une priorité pour l'ensemble de la région, et comblera les besoins du plus grand nombre d'utilisateurs;
- le système sera complémentaire aux réseaux existants et ne diminuera pas l'utilisation du transport collectif dans les secteurs non desservis par le REM, mais actuellement desservis par les réseaux existants;
- le projet contribuera de manière importante à une réduction des gaz à effet de serre.

À la suite du dépôt de l'extrait de la pétition, la motion du député de Sanguinet demandant que la Commission des transports et de l'environnement étudie le projet de REM a été rejetée par l'Assemblée nationale le 9 février 2017.

...2

Au cours des derniers mois, plusieurs décisions ont été prises dans la mise en œuvre de ce projet porteur pour la mobilité des personnes, dans la grande région métropolitaine. En janvier 2015, le gouvernement annonçait l'Entente en matière d'infrastructure publique, avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). En mars 2015, le gouvernement a déposé le projet de Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui a fait l'objet de débats et de consultations à l'Assemblée nationale et qui a été adopté en juin 2015.

Dès sa création à l'été 2015 et jusqu'à l'annonce publique du REM en avril 2016, la nouvelle filiale de la Caisse, CDPQ Infra, a tenu près de cinquante rencontres avec des ministères, agences gouvernementales, sociétés de transport et groupes d'intérêt. CDPQ Infra a également créé plusieurs groupes de travail afin de discuter d'aspects particuliers du REM, notamment sur l'intégration des réseaux et l'intégration tarifaire.

D'avril à août 2016, CDPQ Infra a tenu une trentaine de rencontres avec les municipalités, arrondissements, sociétés de transport, députés, chambres de commerce et diverses associations. En juin 2016, CDPQ Infra a également tenu six portes ouvertes sur l'ensemble du territoire visé, donnant à plus de 1 000 citoyens l'occasion d'en apprendre davantage et de poser des questions aux représentants de CDPQ Infra.

En août et septembre 2016, le BAPE a donné lieu à treize séances publiques et a accueilli plus d'une centaine de mémoires déposés par des organismes et des particuliers. Outre l'étude d'impact, CDPQ Infra a transmis au BAPE près d'une centaine de documents techniques qui ont été mis en ligne.

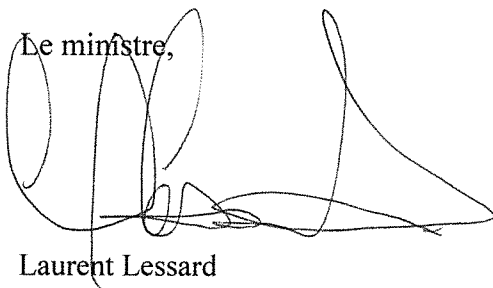
En novembre et décembre 2016, CDPQ Infra a tenu six portes ouvertes supplémentaires dans tous les secteurs de la grande région de Montréal couverts par le projet de REM, attirant quelque 3 000 personnes.

Tous les organismes ayant demandé une rencontre avec CDPQ Infra ont été rencontrés.

Bien que les appels de propositions soient en cours, la planification du projet de REM par CDPQ Infra se poursuit, avec la collaboration du gouvernement et des autres interlocuteurs, afin de répondre aux questions soulevées. Le gouvernement devrait être appelé à l'été 2017 à conclure à une entente détaillée avec CDPQ Infra pour la réalisation du REM.

Le projet de REM couvre 67 kilomètres, sur quatre antennes ferroviaires et comprend 27 stations. Le REM sera entièrement automatisé, offrant un service rapide et fréquent, 20 heures par jour, sept jours sur sept, avec des correspondances avec les lignes orange, verte et bleue du métro, facilitant les déplacements de l'ensemble des résidents de l'agglomération de Montréal.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Laurent Lessard